

LE Fil

Horbourg-Wihr

L'INFO COMMUNALE



N°328
MARS 2019



www.horbourg-wihr.fr

Chantier participatif
Ils ont planté 450 mètres de haies

sommaire

LE MOT DU MAIRE 2

LE FIL ZOOM 3/4/5

LE FIL COMMUNAL

Conseil municipal en bref 06/07

Zone 30 08

Taxe de séjour 08

Service civique 09

Inscription listes électorales 09

Rue du Château 10

Déchets sauvages 11

Ambroisie 12/13

atelier zero déchet / atelier divers ... 14/15

LE FIL À TOUT ÂGE

Projet scolaire 16/17

La Ludo 18

Ecoles / animations été 19

LE FIL CULTUREL ET FESTIF

Rencontre des arts 20

Origami / ARCHIHW 21

LE FIL ASSOCIATIF

Basket 22

Don du sang 23

Ligue contre le cancer 23

LE FIL CITOYEN

Journée citoyenne 24/25

LE FIL EXPRESSION 26

LE FIL PRATIQUE 27

LE FIL AGENDA 28



le MOT du Maire

Le printemps 2019 arrive à grands pas et c'est avec plaisir que je vous retrouve au cours des longues promenades dominicales.

C'est toujours l'occasion d'échanger avec vous sur notre vie communale, et c'est bien souvent la question financière qui est abordée, un sujet bien légitime.

Chacun sait que la commune se porte maintenant bien d'un point de vue financier, résultat d'un long travail et d'une vigilance de chaque instant menés par un groupe toujours très réactif.

Ces résultats ont été présentés et applaudis en début d'année par un parterre d'élus, de représentants des corps constitués et du monde économique, de chefs d'entreprises et de présidents d'associations.

La situation financière de la commune vient également d'être présentée et détaillée lors du débat d'orientation budgétaire.

Ce débat, avec tous les élus rassemblés, saluant particulièrement l'importance et la belle dynamique des investissements réalisés depuis 2014, n'a évidemment souffert d'aucune critique.

Nous pouvons tous nous réjouir de ces résultats remarquables et de cette qualité de gestion, salués bien au-delà de notre commune.

Sachez bien que nous poursuivrons nos efforts de gestion, j'y veillerai.

Néanmoins, il reste un point difficile à traiter. Un point qui n'est pas lié directement à la commune, celui de l'engorgement de la Grand rue.

Les origines en sont connues, création des lotissements dans les communes à l'Est, attrait de Colmar, entrée principale Est du cœur de l'Alsace et utilisation intense de la voiture (80% d'entre elles ne transportent que le chauffeur).

C'est une problématique qui n'est pas communale et qui doit être traitée au niveau de l'agglomération, du département et de la région.

A notre niveau, nous nous projetons sur la sécurisation de la Grand rue par la matérialisation et l'éclairage des passages protégés et la réalisation d'un grand giratoire à l'intersection des RD 418 ET 111 afin d'améliorer la fluidité du trafic venant des quartiers Nord Est.

Sécurisation également dans le reste des voiries avec la généralisation de la zone 30 sur toute la commune (hormis la Grand rue), une décision prise à l'unanimité des élus sans opposition ni abstention.

Une décision qui va maintenant s'appliquer dès que la signalisation sera effectuée.

Enfin, avec l'arrivée des beaux jours, sachez que la rénovation du centre-ville se poursuit avec maintenant l'installation d'un parc à vélos près de l'arrêt de bus et la fin prochaine des travaux du nouveau restaurant au 43 Grand rue.

Comme toujours, vous pouvez faire confiance à une équipe qui travaille sur tous les fronts.

Bon printemps à tous !

Philippe Rogala

Directeur de la publication : Philippe Rogala

Directeurs de la rédaction : Laurence Kaehlin, Auguste Kautzmann

Photos : Philippe Rogala, Laurence Kaehlin, la commune, les associations, Gettyimages

Photo couverture : Jean-Marc Hegy

Participation de : Geneviève Sutter, Laurence Kaehlin, Auguste Kautzmann, Pascale Klein, Thierry Stoebner,

Daniel Boegler, Christian Dietsch, Sabine Carlier, Corinne Urban, Paul Kaehlin.

Les associations et les membres de la Commission Communication.

Remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration du FIL

Impression : MOSER +

MAIRIE

44 grand-rue 68180 Horbourg-Wihr - Tél. 03 89 20 18 90

E-mail : mairie@horbourg-wihr.fr

Commune de
HORBOURG-WIHR

MEILLEURS VOEUX



Voeux du Maire



Centenaire du 11 novembre

CONCERT DU NOUVEL AN



Repas des aînés



Chantier participatif



Vente de Noël au Club de l'Amitié





Yves Tourette, nouveau chef de corps
une page se tourne avec la passation de commandement
entre le capitaine Patrick Guillaumé et l'adjutant-Chef, Yves Tourette.

FINANCES

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à engager les crédits budgétaires avant le vote du budget primitif 2019, sur le fondement de l'article L 263-8 du code des juridictions financières pour un montant de 91800 euros.

— Dette communale

En 2019, la commune aura à rembourser un capital de 250 743,94 €. Les intérêts sont estimés à 21 083,76 €.

— Marchés publics

Travaux de réhabilitation du 43, Grand rue

LOT	Titulaire	Date du marché	Montant TTC
Lot n° 1 - Gros œuvre	ZENNA	07/07/2018	95 432,75 €
Avenant n° 1 – Démolition cheminée	ZENNA	11/10/2018	1 980,00 €
Avenant n° 2 – Remplacement de panne sablière	ZENNA	11/10/2018	15 571,72 €
Lot n° 2 – Traitement bois & charpente	D.G.R.G.	09/07/2018	2 604,00 €
Lot n° 3 – Etanchéité – couverture – zinguerie	BILZ Couverture	09/07/2018	16 680,00 €
Lot n° 4 – Menuiserie extérieure	RAESER	09/07/2018	32 708,88 €
Lot n° 5- Plâtrerie – isolation – faux plafonds	SAS MARQUES	09/07/2018	22 111,92 €
Lot n° 6 – Menuiserie intérieure	LACROIX	07/07/2018	17 443,62 €
Lot n° 7 – Chape – carrelage – sols souples	MULTISOLS	09/07/2018	23 398,00 €
Lot n° 8 – Peinture intérieure & extérieure	LAMMER Sarl	09/07/2018	13 449,36 €
Lot n° 9 – Serrurerie	KOERPER & Fils	10/07/2018	6 204,00 €
Lot n° 10 – Chauffage & ventilation	FRUH	09/07/2018	51 996,90 €
Lot n° 11 – Sanitaire	VONTHRON	09/07/2018	22 565,71 €
Lot n° 12 – Electricité	ELEC 2M	10/07/2018	51 288,88 €
Lot n° 13 – Réseaux extérieurs	PONTIGGIA	09/07/2018	20 272,80 €
Lot n° 14 – Echafaudage	STEIMER Sas	07/07/2018	3 388,14 €
Assurance dommage ouvrage	GROUPAMA	24/07/2018	4 365,90 €
TOTAL T.T.C.			400 461,88 €

Travaux rue du Château

LOT	Titulaire	Date du marché	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre – avenant n° 1 Fixation du forfait définitif de rémunération	SODEREF	25/10/2018	4 672,08 €
Lot n° 1 – Voirie	PONTIGGIA	19/11/2018	531 460,80 €
Lot n° 2 – Réseaux secs	SOBECA	19/11/2018	96 799,20 €
TOTAL T.T.C.			628 260,00 €

Autres marchés

LOT	Titulaire	Date du marché	Montant TTC
Travaux parvis de l'église – maîtrise d'œuvre	SODEREF	08/09/2018	6 600,00 €
Maintenance installations de chauffage	STIHLE	20/09/2018	71 388,00 €
Nettoyage salle Kastler (4 ans) hors coût horaire 21 € pour interventions exceptionnelles	REGIO NETTOYAGE	14/08/2018	38 393,76 €
Diagnostic Amiante et plomb démolition	MEILLEUR DIAG Sarl ANALOGIA	16/11/2018	2 928 €
Fourniture de gaz	VIALIS	20/11/2018	331 400,80 €

Subventions

- Une subvention de 100 € a été attribuée au Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf en contribution aux travaux de remise en lumière de la croix sommitale du Hartmannswillerkopf (Vieil Armand).
- La commune s'est vue notifier le 31 décembre 2018, l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 600 € par la Caisse d'Allocations Familiales, suite à l'installation d'une structure pare-soleil au périscolaire (Planète Récré).

Concessions des cimetières

Le conseil municipal approuve les tarifs des concessions des cimetières au 01/01/2019

Tarifs des locations de salles

Le conseil municipal approuve les tarifs des locations de salles au 01/01/2019

Occupation du domaine public

Le conseil municipal approuve les tarifs pour l'occupation du domaine public au 01/01/2019

Les Tarifs sont maintenus pour 2019 concernant :

- le droit de place du marché hebdomadaire
- les locations du matériel audio-vidéo-rétroprojecteur.

Loyers

Tarifs des loyers au 01/01/2019 sont revalorisés en fonction des différents indices de révision 2018/2019.

Crédits « Incendie » pour 2019

Le Conseil Municipal a donné son accord pour des dépenses à hauteur de 29 401,40 €.

Crédits scolaires pour 2019

Fournitures	23 500,00 €
Activités + transports	26 934,00 €
Investissement	16 873,52 €
TOTAL	67 307,52 €

Subventions pour 2019

Sport	44 643,38 €
Culture et loisirs	61 305,83 €
Social	34 910,00 €
Crédits scolaires	9 555,00 €
Divers	609 650,00 €
Voyages scolaires	1 000,00 €
Prévention routière	150,00 €
Enfance Eveil	8 500,00 €
AGAPEJ	600 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	760 064,21 €

VOIRIE

Acquisition de parcelles :

Le conseil municipal a décidé d'acquérir, à titre gratuit, deux parcelles sans maîtres situées dans l'emprise des rues de Gaschney, de la Digue et de la Thur (section 18, parcelles 539 et 610) pour une surface de 13 a 63. Celles-ci seront classées dans le domaine public communal.

Travaux rue du Château

Les travaux ont débuté mi-novembre 2018 et se termineront fin avril 2019. Le coût prévisionnel est de 584 884 € HT. Son financement se fera en partie sur les fonds propres de la commune mais en complément, la commune sollicitera des financements extérieurs auprès de différents partenaires.

Le conseil Municipal a accepté, à titre gratuit, la maîtrise d'ouvrage unique et globale des infrastructures d'eaux pluviales de l'opération d'aménagement de voirie de la rue du Château. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Colmar Agglomération a été signée.

Le chiffrage estimatif des travaux d'enfouissement du réseau Electricité dans la rue du Château a été approuvé et arrêté à 38 790,36 €. Une convention de financement sera conclue avec le Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin. Le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin participera à hauteur de 40 %.

Travaux de réaménagement

Dans le cadre du programme de travaux envisagé en 2019, la commune a souhaité certains travaux de réaménagement. Afin de pouvoir déposer les dossiers de demandes de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux.)

- Chemin rural Hintermattenweg
- Parvis de l'église catholique afin de mettre cette dernière en conformité avec les normes d'accessibilité.

DIVERS

Le Conseil Municipal a accepté la donation d'un canoë de type canadienne en bois verni, d'une longueur de cinq mètres environ, en très bon état et navigable qui appartenait à une famille de Horbourg-Wihr. Cette donation a été assortie sous conditions d'un entretien régulier et de sa mise en valeur au Club de canoë-kayak de l'APACH.

Compte-rendu des conseils municipaux

Dans un souci de transparence, la municipalité vous invite à retrouver le compte rendu de chaque réunion du Conseil Municipal de la commune sur son site internet. Le compte rendu des séances est également affiché en mairie.

Nous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques.

La « Zone 30 » se généralise progressivement

On en parle depuis quelque temps : le projet a été mûrement réfléchi et approuvé successivement par la commission municipale «Urbanisme et Voirie» puis, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Préconisée par les conclusions de l'enquête de circulation réalisée en 2014-2015 à la demande de la Municipalité par la société Transitec, l'extension à l'ensemble du réseau de voies dites « secondaires » des « Zones 30 » déjà existantes çà et là, est entré dans sa phase active.

Il s'agit ni plus ni moins de répondre aux préoccupations de nombre de nos concitoyens, qui se plaignent à de nombreuses occasions et à juste titre, de la vitesse trop élevée des véhicules dans les voies de la commune sises de part et d'autre de la Grand-Rue. Et le fait est que de nombreux usagers circulent à vive allure dans les diverses zones résidentielles desservies par ces voies, se mettant en danger, en même temps qu'ils mettent en danger les autres usagers (riverains, piétons, cyclistes...)

Depuis quelques semaines, les employés du service technique s'emploient à mettre en place la signalisation réglementaire adéquate, en application de l'arrêté du Maire instaurant cette «Zone 30» étendue. La mise en pratique de cet arrêté se fera de manière progressive, en fonction de l'avancement des travaux de mise en place de la signalisation.

A noter que cette limitation ne s'appliquera pas, dans un premier temps, à la Grand-Rue et à la rue de Neuf-Brisach (les zones «30» déjà existantes Grand-Rue, dans le quartier Wihr, restant en vigueur).

D'ores et déjà, nous attirons l'attention de tous les usagers sur ces nouvelles dispositions. Il serait bon de s'y habituer dès maintenant, à les mettre en pratique et à les respecter. Il s'agit certes d'une contrainte, mais mise en œuvre dans l'intérêt général et pour la quiétude de tous, usagers et riverains des voies concernées.

D'avance, un grand « Merci » pour votre bonne compréhension.



TAXE de Séjour



Avis aux loueurs de meublé de tourisme et Chambre d'hôtes de la commune.

Nous vous invitons à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

Une rubrique sur notre site internet vous permettra de mettre votre bien en évidence.

Rappel concernant la Taxe de séjour : elle est due par personne et par nuit.

À partir du 1^{er} janvier 2019, son montant varie : selon le type d'hébergement (hôtel, meublé de tourisme, camping, etc.) et selon que l'hébergement est ou non classé.

Le montant de la taxe doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit figurer sur la facture remise au vacancier. La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants dans notre commune : hôtel de tourisme, résidence de tourisme, meublé de tourisme ou location de vacances entre particuliers, chambre d'hôtes.

Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la commune.

Inscription listes électorales



Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales :

soit directement en mairie

soit en ligne à partir du site :

www.service-public.fr

Documents à fournir :

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile

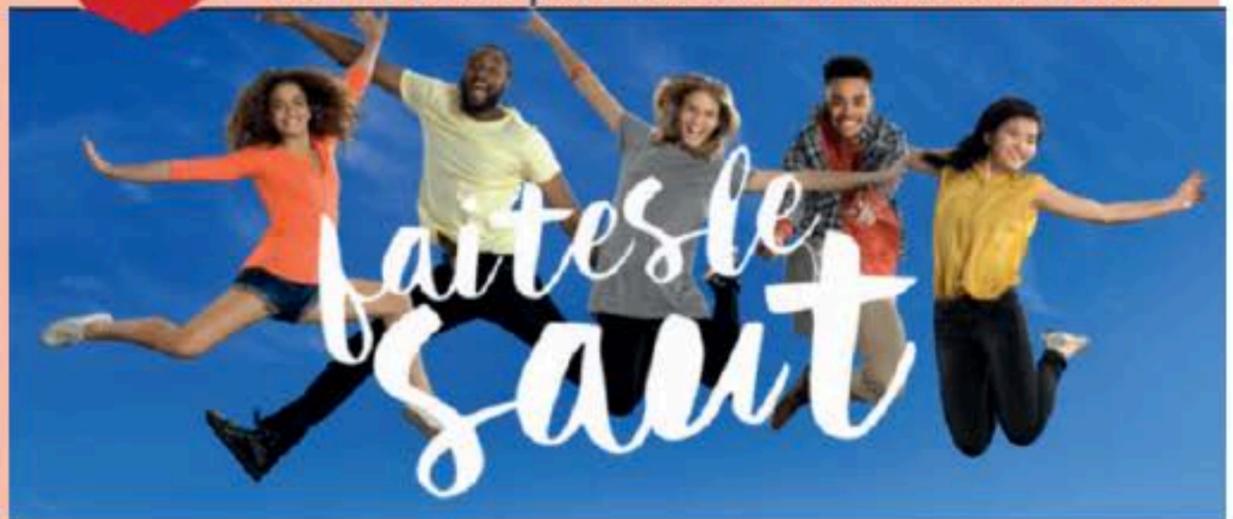
Afin de pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales **avant le 31 mars 2019.**



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

La mairie recherche
4 volontaires
en service civique
à compter du 1^{er} février 2019
pour une durée 24 heures
par semaine
et pour une période de
huit mois, en vue d'effectuer
les missions suivantes :



- Soutien éducatif en milieu scolaire
- Médiateur de la culture et des loisirs
- Accompagnement social
- Ambassadeur de l'environnement

Les missions ne nécessitent pas de diplômes particuliers.

Les volontaires doivent avoir entre 16 et 25 ans à la date de début de la mission. Le début du contrat est possible jusqu'à la veille des 26 ans et jusqu'à la veille des 31 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Le service civique donnera lieu à une indemnité mensuelle d'environ 570 € versée directement aux volontaires par l'Etat, qui prendra également en charge les coûts afférents à la protection sociale.

La collectivité versera une indemnité complémentaire de 107,58 € par mois (valeur au 1^{er} février 2017).

Pour tout renseignement,
vous pouvez prendre contact auprès des Ressources Humaines :
Mme Sandrine DUCHENE par Tél. : 03.89.20.18.95 ou par mail : rh@horbourg-wihr.fr

Dans le droit-fil de sa politique de rénovation des voies de la commune, la municipalité a entrepris au courant de l'été 2018 un important chantier de restructuration de la rue du Château (portion comprise entre la rue des Romains et la rue des Césars).

Le lancement des travaux a été précédé d'une réunion d'information à laquelle étaient conviés les riverains, qui ont à cette occasion été dûment informés de la nature des travaux, de leur ampleur et de leur durée prévisionnelle.

La tâche entreprise l'a été en collaboration étroite avec Colmar-Agglomération (investie de la compétence « Assainissement ») et La Colmarienne des Eaux. Il s'agissait en effet dans un premier temps de rénover entièrement le réseau d'assainissement (tout-à-l'égout), fortement atteint par la limite d'âge, qui charriait davantage d'eaux claires (infiltrations de la nappe phréatique, eaux de pluies...) que d'effluents ménagers, ce qui était plus que préjudiciable au bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées. Le réseau existant a été « chemisé » de l'intérieur, des portions par trop vétustes remplacées et les branchements individuels des riverains remplacés à neuf. Le réseau d'amenée d'eau potable (A.E.P.) a lui aussi été remplacé, ainsi que les branchements particuliers.

Comme il ne pouvait être question de continuer à évacuer les eaux de pluie par le réseau d'assainissement, un système de tranchée drainante a été retenu, identique à celui déjà mis en œuvre rue de l'Ill et, plus récemment, dans les rues de Bourgogne, d'Anjou et de Provence.

Cette première phase de travaux, spectaculaire par son ampleur, (mais dont les résultats finaux restent pour l'essentiel cachés à la vue de tous car il s'agit d'équipements enterrés), il a fallu entreprendre les travaux de mise en place des réseaux dits « secs » (électricité, téléphone, câble) à l'avenir eux aussi enterrés, ce qui entraînera la disparition des anciens réseaux aériens et leurs poteaux souvent imposants et dévoreurs d'espace. L'éclairage public lui aussi est complètement rénové et les lampadaires remplacés par des équipements moins gourmands en énergie.

Entrent ensuite en jeu les travaux de voirie proprement dits : pose des bordures des futurs trottoirs (celui créé côté Nord de la chaussée, bien dimensionné, permettra aux piétons de se déplacer en toute sécurité jusqu'à la rue des Romains). Suivront ensuite la suppression des anciens poteaux électriques et du téléphone, ainsi que le profilage de la chaussée et des trottoirs (des plateaux surélevés, comportant un

Les travaux de la rue du Château ...

revêtement de couleur destiné à bien les visualiser, seront implantés aux principaux carrefours). Enfin, le chantier sera parachevé par la pose des enrobés et différents travaux de finition (marquages, signalisation...).

Vous l'avez bien compris : un tel chantier ne se réalise pas en deux mois et il entraîne nécessairement des inconvénients pour les riverains : route barrée, nécessité de bloquer temporairement l'accès à l'une ou l'autre propriété en fonction de l'avancement des travaux, sans qu'il soit toujours possible de prévenir à l'avance et individuellement les personnes concernées (inconvenient que nous avons demandé aux entreprises de limiter strictement).

Malheureusement, nous ne maîtrisons pas certains facteurs, tels la météo ou les retards de travaux dus à des imprévus, des intempéries, les congés d'hivers de certaines entreprises, ce qui a pu donner l'impression que les choses n'avançaient pas ou plus ...

Pourtant, on peut dire que dans l'ensemble, les choses se sont bien passées jusqu'ici et nous avons le ferme espoir qu'il en sera de même jusqu'au terme du chantier. Cela a été et est possible grâce à la bonne volonté, la compréhension et la patience dont fait preuve l'immense majorité des habitants du quartier, qu'ils soient riverains directs ou résidents des rues voisines, elles aussi impactées (déviations, stockage de matériaux, etc). Que toutes et tous en soient ici vivement remerciés.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous entreverrons le bout du tunnel : sauf imprévu, le chantier devrait se terminer à la fin du printemps et la patience – votre patience – sera récompensée : une rue toute neuve, agréablement et durablement aménagée vous fera bien vite oublier les inconvénients d'une longue mais incontournable période de travaux.

Auguste KAUTZMANN

Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie et du cadre de vie



... un « mal » nécessaire



11

LE Fil COMMUNAL

Les déchets

C'EST PAS

OÙ JE VEUX
QUAND JE VEUX



DÉPÔT SAUVAGE SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les dépôts sauvages, dans les rues et sur les PAV, sont en constante augmentation. Les ramasser mobilise quotidiennement plusieurs agents municipaux : un coût non négligeable pour notre commune !

A chacun de ne pas être un maillon de cet incivisme.

Interdiction de déposer des déchets hors des conteneurs, sous peine de poursuite, y compris lorsque ceux-ci sont pleins. D'autres points de collecte sont accessibles.

Attention : tout dépôt sauvage constaté est verbalisable à hauteur de 68€ (article R. 633-6 du code pénal).

rue du
C
r
a
t
e
a
u

Fabriquer soi-même ses produits ménagers

Découvrez des solutions simples pour en finir avec les produits d'entretien industriels et supprimez les polluants dans la maison. En réduisant votre budget et en prenant soin de vous et de l'environnement !

Jeudi 18/04/2019 18h30/20h30 salle des commissions mairie

Les produits ménagers nécessaires et ceux qui ne le sont pas. Fabrication d'un nettoyant multi-usage et d'une lessive.

Jeudi 02/05/2019 18h30/20h30 salle des commissions mairie

Les étiquettes et les labels. Fabrication d'une pierre d'argile et d'un spray nettoyant.

Jeudi 16/05/2019 18h30/20h30 salle des commissions mairie

Spécial vaisselle : connaître et utiliser savons et tensio-actifs ; alternatives aux éponges jetables. Fabrication d'un liquide vaisselle et d'une poudre lave-vaisselle.

Jeudi 23/05/2019 18h30/20h30 salle des commissions mairie

Focus sur le calcaire. Fabrication d'un gel WC et d'un spray citrus magic.

Chaque module peut être suivi indépendamment des autres.

A chaque séance : Pensez à apporter 2 bocaux en verre avec couvercle, type bocal à confiture (250 ml max) ; 2 étiquettes autocollantes ; 1 cuillère à soupe ; 1 maryse (ou spatule) ; 1 balance de cuisine ; 1 fouet ; 1 saladier ; 1 torchon.

Cuisine anti gaspi

Vous avez envie de remplir votre assiette plutôt que votre poubelle. Mais vous ne savez pas comment vous y prendre pour modifier vos habitudes ? Cet atelier vous fera découvrir des façons de cuisiner simples et savoureuses en utilisant des produits bruts et de saison, ainsi que les restes de votre frigo !

Lundi 18/03/2019

18h00/21h00 Salle Pflatsch

Petite rue de l'Eglise

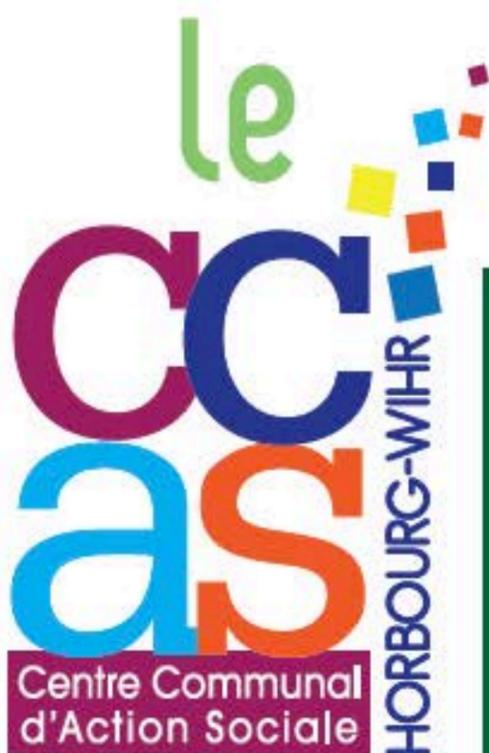


Ateliers zéro déchet

Ateliers de langues

organise gratuitement des ateliers de langues pour les administrés de la commune dans une ambiance conviviale et détendue.

Inscriptions :
Mairie de Horbourg-Wihr
Tél 03 89 20 18 90.



FRANÇAIS

SAMEDI matin
salle mairie
1^{er} étage
de 09h30
à 10h30

ANGLAIS

MERCREDI soir
salle Evasion
80B, Grand rue
de 19h00
à 20h00

ALLEMAND

VENDREDI soir
salle Evasion
80B, Grand rue
de 20h00
à 21h00

Pourquoi et comment utiliser des couches lavables ? »

Mardi 26/03/2019

14h00/16h00

salle des commissions mairie

Les différents modèles de couches lavables. Utilisation et entretien. Organisation au quotidien.

Animation par une jeune maman riche de son expérience personnelle et désireuse de la partager avec vous. Les parents (notamment les mamans qui allaitent) pourront, si besoin, venir avec leurs bébés.



Entretien et réparer son vélo

Samedi 16/03/2019

9h30/12h00 aux Ateliers municipaux rue de Riquewihr, même bâtiment que La Poste.

Diagnostic, entretien et réparations sur les vélos des participants

Animation par l'association ColmarVélo - Vélodocteurs. Si possible, venez avec votre vélo. Attention, l'atelier se passe en extérieur : veillez à vous vêtir de façon adaptée.



Réparer et retoucher ses vêtements soi-même

Il est temps de s'interroger sur le revers de notre look ! Et de faire durer nos vêtements qui ont tant coûté à être fabriqués. Cet atelier vise à vous transmettre les bases de la réparation et de la retouche des textiles pour vous permettre de leur accorder un sursis, voire une nouvelle vie.

mardi 02/04/2019 18h30/20h30
salle des commissions mairie

Transmission de techniques de base. Retouches et réparations sur les vêtements et articles textile des participants. Animation par l'association Vallée de Munster en Transition. Apportez des vêtements ou du linge de maison (maximum 3/personnes) que vous souhaitez réparer, retoucher.



Tous les Ateliers sont organisés par Colmar agglomération en partenariat avec votre commune

Inscription obligatoire

sur le site de Colmar agglomération

<https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

La paperasse c'est pas votre truc !

Nous vous aidons gratuitement et en toute confidentialité

- ✓ Formulaires
- ✓ impôts
- ✓ démarches administratives
- ✓ CV
- ✓ accès et démarches sur Internet...

Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis du mois de 14h30 à 16h30 **sur RDV** en mairie de Horbourg-Wihr



SUR RDV

N'hésitez pas,

appelez-nous au 03 89 20 18 90

Email : mairie@horbourg-wihr.fr

- Possibilité d'intervenir à domicile -

Ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant.

On peut distinguer :

- L'ambroisie à feuilles d'armoise
- L'ambroisie trifide
- L'ambroisie à épis lisses

Ces plantes sont capables de se développer sur une grande variété de milieux et peuvent disséminer sur de grandes distances, notamment du fait des activités humaines (véhicules, transport de la terre, dispersion par les cours d'eau). Les graines peuvent résister durant plusieurs années.

Les pollens se déplacent facilement par le vent et ont un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par les plantes depuis début août et jusqu'au mois d'octobre.

Manifestations allergiques :

Rhinite, trachéite, toux, conjonctivite, urticaire, eczéma, apparition ou aggravation de l'asthme.

Les signes sont d'autant plus intenses que la quantité de pollen dans l'air est importante.

La lutte contre l'ambroisie est un enjeu de santé publique. Nous devons empêcher l'ambroisie de conquérir de nouveaux espaces et limiter sa floraison. Nous devons détruire ces plantes, de préférence par arrachage, avant la pollinisation et impérativement avant le début de la grenaison.

Arrêté Préfectoral n°102/2018/ARS/SE
du 27 juillet 2018

Prescrit la destruction obligatoire de l'ambroisie à feuilles d'armoise, de l'ambroisie trifide et de l'ambroisie à épis lisses dans le département du Haut-Rhin.



ambroisie
à feuilles d'armoise



ambroisie
trifide



ambroisie
à épis lisses

Calendrier de pollinisation et de grenaison de l'ambroisie à feuilles d'armoise, de l'ambroisie trifide, et de l'ambroisie à épis lisses.

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

www.ambrosisie.info

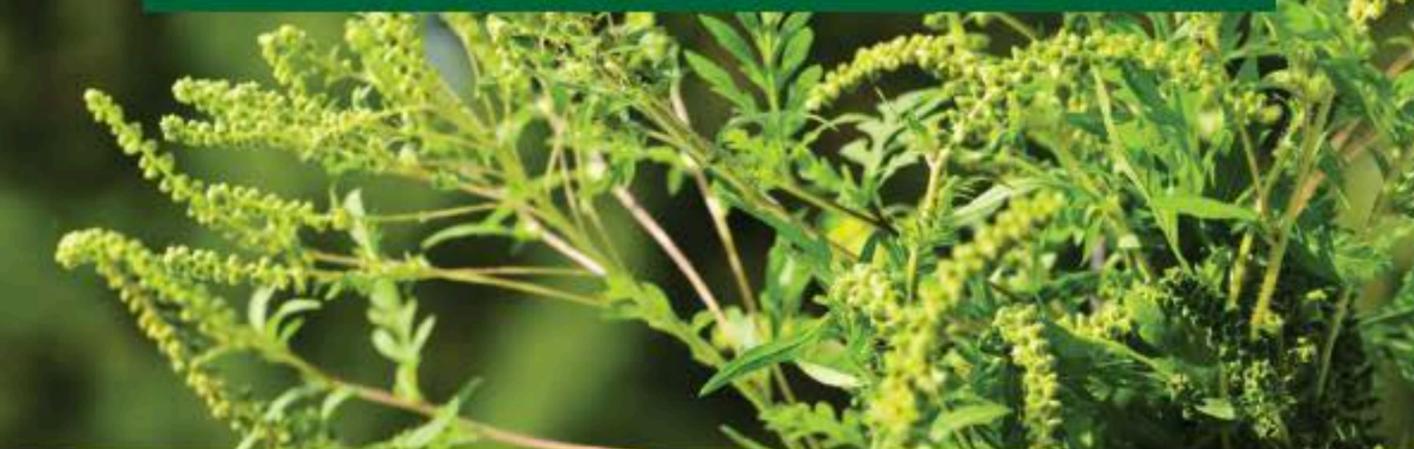
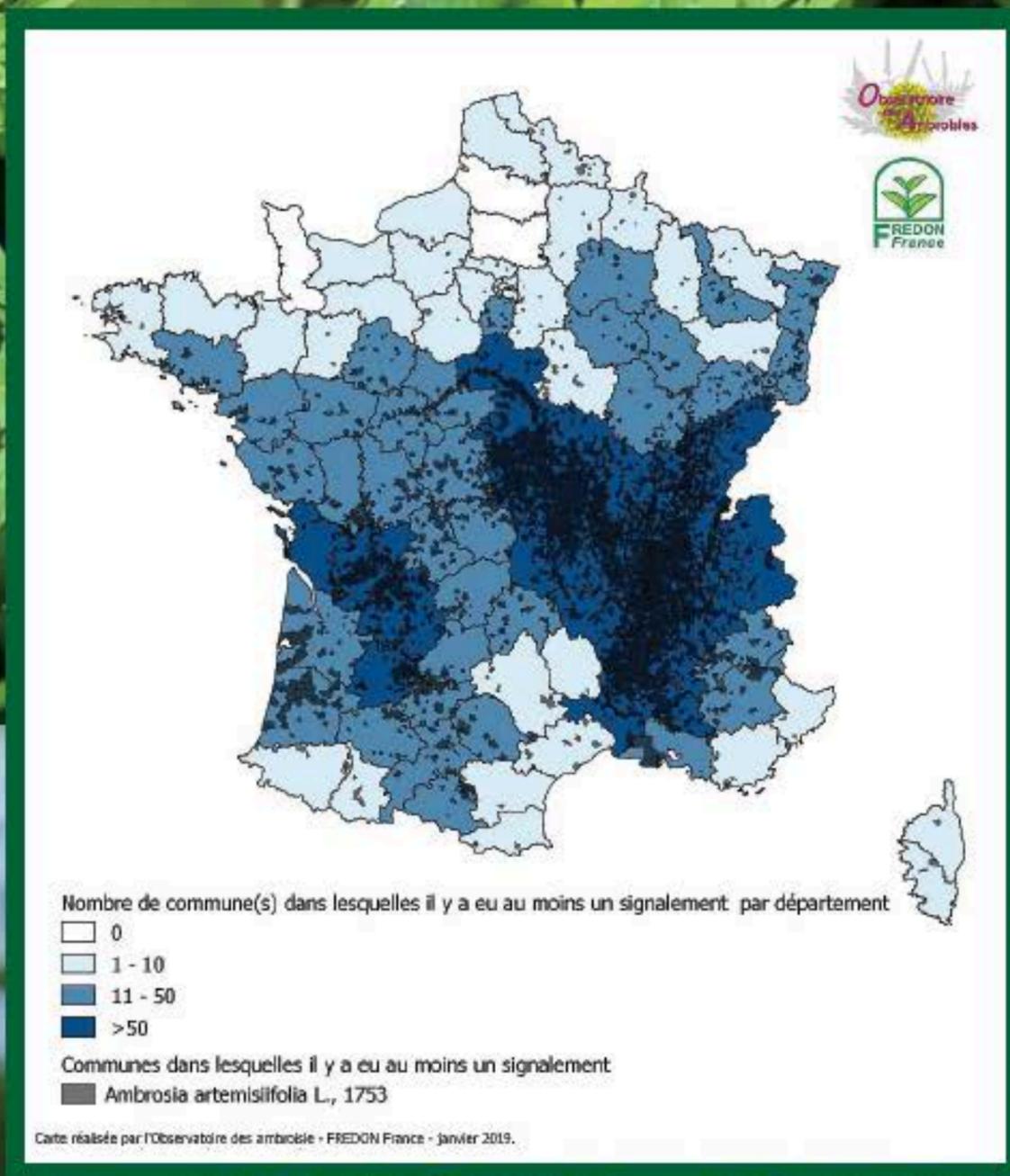


En savoir plus :
l'Observatoire
des ambrosies

L'Observatoire met en valeur les actions efficaces pour un meilleur contrôle du développement des ambrosies et une réduction de leurs impacts sur la santé et les milieux.

Organiser la surveillance de la dispersion

Objectif :
d'informer le grand public et des acteurs concernés,
d'encourager la mise en place de plans d'actions de lutte adaptés à chaque contexte d'infestation.



Extension du groupe scolaire « Les Oliviers » Maternelle et périscolaire Chronologie et radiologie d'un projet



Le projet de développement de nos infrastructures scolaires et d'accueil périscolaire a fait partie intégrante du programme de l'équipe municipale, dès le début de la présente mandature.

Dès décembre 2015, une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée entre la commune et l'ADAUHR, pour la définition des besoins et du programme de travaux, dans le cadre du projet d'extension des groupes scolaires et du périscolaire.

Spécialement créé à cette fin, un groupe de travail a planché entre 2016 et 2018, lors de nombreuses réunions de travail et de concertation, sur l'étude de faisabilité et la synthèse des besoins, en vue de l'établissement d'un pré-programme, après validation d'une solution et définition d'un programme de travaux.

Après étude approfondie de divers scénarios, le choix s'est porté sur la création d'une école maternelle et d'un ensemble d'accueil périscolaire sur le site voisin de l'école « Les Oliviers » dans le quartier Wihr, ainsi que sur l'amélioration de l'existant à « Planète-Récré ».

Un planning des différentes phases du projet a été établi en mars 2018.

L'indispensable CONCOURS D'ARCHITECTES a été lancé en Juin 2018, tandis que le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement en juillet sur le projet et les conditions de la consultation.

En juillet 2018 toujours, trois candidats (sur 53 candidatures) ont été sélectionnés par le Jury du Concours. Il s'agissait des cabinets d'architecture COULON, de Strasbourg, IXO Architecture de Sélestat et ANTONELLI & HERRY, de Horbourg-Wihr.

Fin Août, les trois candidats sélectionnés se sont vus présenter le programme et ont visité les lieux pour s'imprégner de l'environnement du futur projet.

Fin octobre 2018 enfin, les trois candidats ont déposé, de manière anonyme, leurs esquisses.

Début novembre, les trois esquisses ont été présentées au Comité technique, composé des utilisateurs et élus ne siégeant pas au jury du concours d'architectes.

Le 22 novembre 2018, le Jury du concours a fait son choix entre les trois esquisses. Celui-ci s'est porté unanimement sur un projet qui, après que l'anonymat eût été levé, s'est avéré être celui présenté par le Cabinet ANTONELLI & HERRY de Horbourg-Wihr.

Le jury s'est montré très séduit par ce projet, qui prévoit la création d'un ensemble de quatre classes et de locaux annexes, articulés autour du site de l'école « Les Oliviers ». Est également prévue la création de locaux pour le périscolaire, ainsi que de locaux d'activités, qui pourront être mutualisés avec des entités telles que La Ludothèque.

Après une phase de négociations et l'attribution du marché



(décembre 2018/janvier 2019), février a vu la tenue d'une réunion de lancement des études et de détermination des améliorations à apporter à l'avant-projet définitif. S'en suivront les diverses études et diagnostics (dont le diagnostic archéologique) et le montage des dossiers de demandes de subventions. Cette phase administrative incontournable débouchera entre l'été 2019 et le début de l'automne à la consultation des entreprises en vue de l'attribution des marchés, qui devrait intervenir en novembre-décembre de cette année. Enfin, janvier 2020 verra la préparation du chantier et le démarrage des travaux, qui devraient s'étaler sur une durée de 18 mois, en prévision d'une mise en service du nouvel équipement pour la rentrée scolaire 2021.

Il est évident que ce calendrier est susceptible d'évolution, en fonction de contraintes extérieures inconnues à ce jour.

Le montant des travaux est estimé à 2 693 000 € Hors Taxes, soit 3 231 000 € TTC, auxquels il faut ajouter le coût de la maîtrise d'oeuvre (soit 485 580 € TTC), ce qui portera le coût global estimatif du projet à 3 717 180 € TTC, compte non tenu des subventions susceptibles d'être allouées à la commune pour ce projet.

Une réalisation de cette envergure, qui influera de manière durable sur la vie scolaire des enfants des générations à venir, se devait de ne pas être précipitée, mais au contraire mûrement réfléchie afin d'éviter des erreurs préjudiciables. Là, plus que partout ailleurs, l'adage « Hâte-toi lentement » s'imposait à tous les acteurs de l'entreprise. La réussite était, est et sera à ce prix.





Pré-inscription dans les écoles

Avis aux parents des nouveaux élèves des classes de maternelle pour la rentrée 2019/2020

⚠ Attention : La semaine d'inscription concerne aussi les nouveaux arrivants dans la commune et non encore scolarisés.

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 seront reçues en mairie du

lundi 11 mars au vendredi 22 mars 2019 pas d'inscription le samedi.

Les parents sont invités à se présenter en mairie munis des documents suivants :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz, de téléphone...),
- le jugement en cas de divorce ou de garde alternée,
- le certificat de radiation de l'école d'origine si l'enfant est ou a été scolarisé dans une autre commune.

La pré-inscription dans l'école retenue sera confirmée aux parents par un courrier. A réception, les parents devront prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle concernée afin de réaliser l'inscription définitive.

Pour tous renseignements ou en cas d'empêchement veuillez contacter la mairie au 03.89.20.18.90.

Colmar agglomération propose, durant les vacances scolaires d'été, un grand choix d'activités sportives et culturelles (stages à thèmes : multi-sports, escalade, jeux nautiques, sorties dans les Vosges, peinture, photo, etc.) en direction des jeunes de 5 à 18 ans.

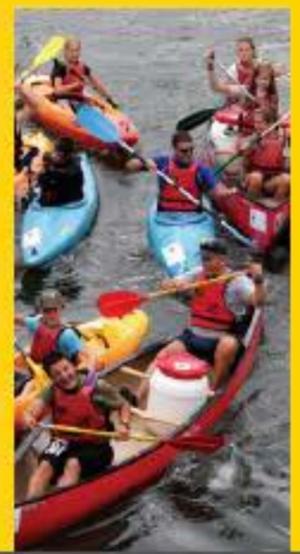
*Les animations été 2019 -
du 8 juillet au 1 septembre*

En direction des jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2014

*Les pré-inscriptions devront être enregistrées
du 4 février au 26 avril en mairie
ou sur le site de Colmar Agglomération*

Animations été 2019

**COLMAR
AGGLOMÉRATION**





Association «Point de l'Oeil»

Commune de
HORBOURG-WIHR

PEINTURE SCULPTURE PHOTOGRAPHIE

Rencontre

des

Arts

18 mai 2019 14h-19h
19 mai 2019 10h-18hSalle Alfred Kastler
HORBOURG-WIHR18
19
mai
2019

Pour sa 12^{ème} édition, l'exposition « **Rencontre des Arts** », organisée par l'association « **Point de l'Oeil** », ne change pas d'une formule qui plait et fonctionne.

Durant deux jours, du **samedi 18 au dimanche 19 mai 2019**, la salle Alfred Kastler se transformera en une belle salle d'exposition de haut niveau où les créations d'une cinquantaine d'artistes seront à découvrir au gré des allées. La qualité constante des œuvres exposées contribue chaque année à son succès grandissant.

Ce sera une belle opportunité pour admirer tableaux, sculptures et photographies aux sensibilités et inspirations diverses représentant l'ensemble de la palette de l'art.

Le groupe d'artistes formant cette exposition, vous offrira une fresque pleine de vie aux mille teintes, et selon votre sensibilité, des émotions diverses.

L'abstrait, l'impressionnisme, le romantisme, le réalisme, le naïf, beaucoup de courants picturaux accrocheront l'œil de nombreux visiteurs.

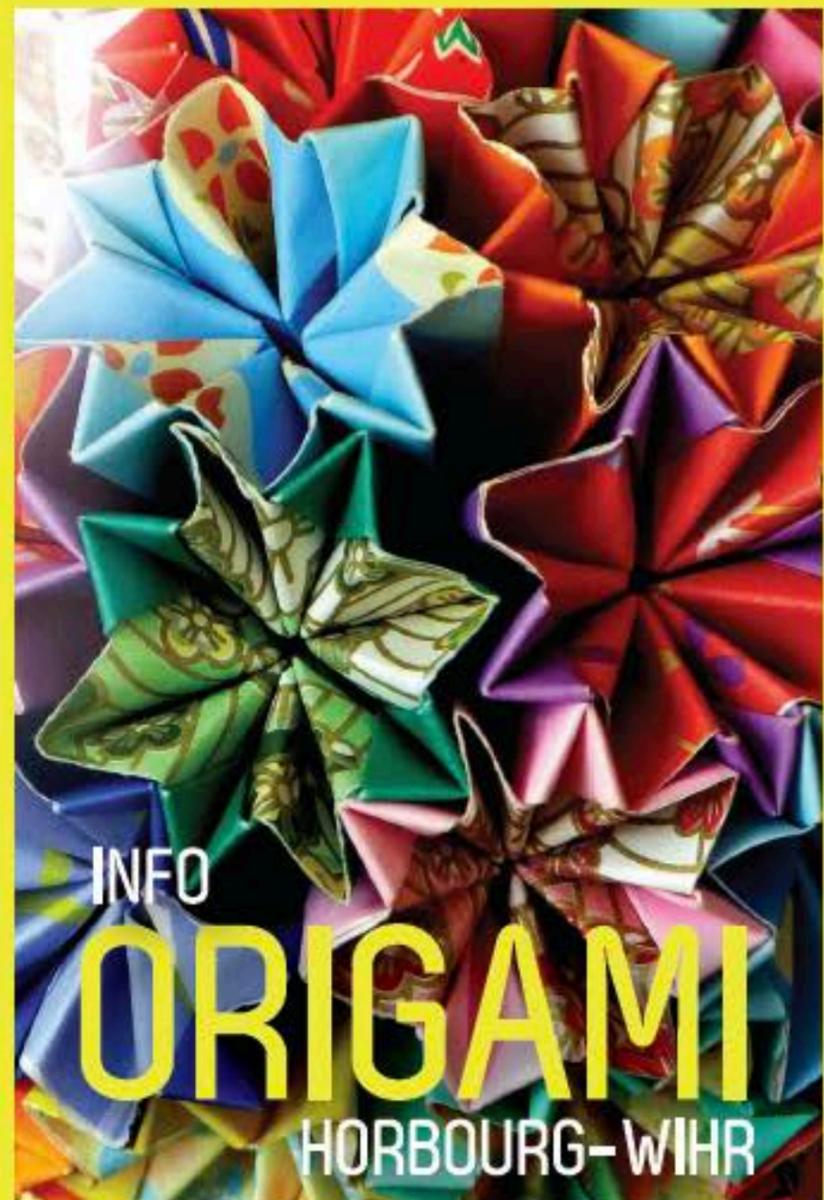
L'entrée de l'exposition sera gratuite pour les habitants de Horbourg-Wihr.

Les rencontres de Mai

Manifestation qui se déroulera du **30 mai au 2 juin 2019** aux **Trois Epis** (chez les Pères Rédemptoristes).

Chaque année, durant le week-end de l'Ascension, le **Mouvement Français des Plieurs de Papier** (dont Origami Alsace est membre) organise une rencontre internationale dont le but est de rassembler autour d'invités prestigieux des plieurs de France et du monde entier pour développer la création, l'expression et la communication par la pratique du pliage de papier. Ces rencontres ont lieu à chaque fois dans une région de France différente.

Les virtuoses côtoient les débutants et les amateurs de tous niveaux. Des invités prestigieux enseignent leurs techniques et chacun expose ses meilleures réalisations.

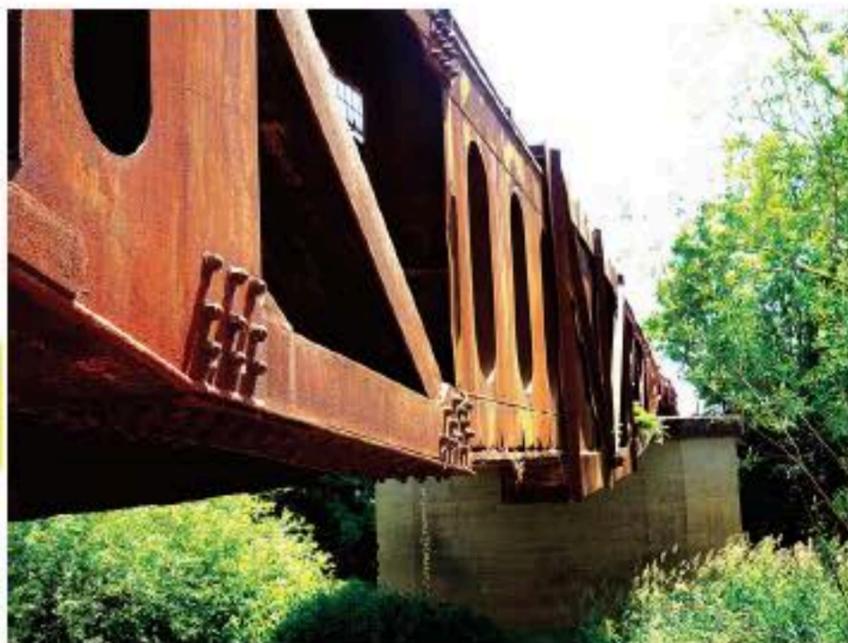


Vendredi 5 avril 2019

Conférence « Artisans et paysans gallo-romains d'un quartier d'Horbourg-Wihr, richesse et diversité matérielles » par Mathias Higelin, archéologue territorial, spécialiste du mobilier, organisée par l'**association Archihw**, à 20h15, salle Horbourg, rue des Sports

Vendredi 7 juin 2019

Conférence « Le Pont des Américains de Horbourg-Wihr. Un élément d'une formidable opération de logistique et d'intendance : le Débarquement du 6 juin 1944 », par André Heinrich Vice-président d'**Archihw**, à 20h15, salle Horbourg, rue des Sports



ARCHIHW
Association
d'Archéologie
et d'histoire de
Horbourg-Wihr



UN VOYAGE EN TERRE SAINTE DE 1483

Vidéo conférence
de Beck Charles, pasteur

**Vendredi
15 mars
2019
à 20h15**



Salle WIHR - rue de Fortschwihr
Horbourg-Wihr

Entrée libre - Plateau



Ibtissem SALAHY



Dès l'âge de 9 ans, ses prédispositions pour le basket ont stupéfait son entourage, à commencer par son premier entraîneur, à savoir le regretté Bernard Kopp du NBC de Wintzenheim.

Très vite elle rejoint l'AS Horbourg Wihr, où le niveau de compétition est plus adapté à son immense talent. Elle devrait jouer dans la catégorie U13 mais Yannis Lefrang, son nouveau coach, préfère la surclasser immédiatement en U15 région, où elle trouve très vite sa place et ses coéquipières l'accueillent avec beaucoup d'admiration !

Dès lors les événements s'enchaînent avec une rapidité extrême.

Elle intègre le pôle espoir de Strasbourg sous la houlette de Yann Hantz.

Elle passe 2 ans à l'internat du pôle espoir de Strasbourg ce qui l'oblige déjà à se couper partiellement de sa famille.

Elle surprend une nouvelle fois par sa vision du jeu, ses pénétrations et sa présence en défense indéniable.

Les promesses ne sont pas vaines puisque l'entraîneur des U17 tricolores l'a remarquée.

En octobre 2017, elles sont 72 sélectionnées à participer au stage près de Bordeaux, 2 mois plus tard il en reste 24 au stage à Bourges.

Puis arrivent les tests d'entrée à l'INSEP, tests psychologiques, physiques, « basketballistiques » et médicaux qu'elle réussit avec brio.

Et c'est Arnaud Goupilote, sélectionneur de l'équipe de France des U17, qui lui annonce sa sélection à l'INSEP*. Elles sont 11 dans ce cas à l'échelle de la France.

Elle a porté le maillot de l'équipe de France U15, lors du tournoi du 10 au 16 juin 2018.

Elle a dirigé avec aplomb le jeu des Bleuètes au tournoi de Nice du 20 au 22 juillet 2018.

Sauf catastrophe, la meneuse, déjà courtisée par Bourges et Montpellier, s'engage pour un cycle de 3 ans.

Mais avant d'intégrer l'INSEP, elle a passé un mois de congé près de Casablanca, histoire de se ressourcer

Dès la rentrée, la jeune joueuse s'entraînera deux fois par jour, évoluera en Nationale 1 du Centre Fédéral et espère que son équipe intégrera le groupe des équipes de la SIG et de Geispolsheim. Ce qui permettra à ses parents et à l'AS Horbourg Wihr d'aller l'encourager.

Bon Vent à Ibtissem

* L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

les manifestations du club :

bourse aux habits

les 22 (en nocturne), 23 et 24 mars à la salle Wihr

belote

du Vendredi Saint (19 avril) à la Pflatsch
(inscription dès 18h sur place)

loto

le mardi 30 avril (veille du 1^{er} mai)
à la salle Kastler

les rencontres

de notre équipe fanion évoluant en
championnat de France

AS HORBOURG-WIHR / CHARNAY BASKET
BOURGOGNE SUD - 2
03/02/2019 à 15h30

AS HORBOURG-WIHR / CTC BASKET NORD
SUNDGAU
24/02/2019 à 15h30

AS HORBOURG-WIHR / UNIEUX BC - 1
10/03/2019 à 15h30

AS HORBOURG-WIHR / US WITTENHEIM
16/03/2016 à 18h30

**Nous comptons
sur vous pour
encourager
nos joueuses**

DON DU SANG
HORBOURG-WIHR



JE DONNERAI ~~DEMAIN~~
DÈS MAINTENANT



LE VENDREDI
7 JUIN 2019
DE 15H30
À 19H30

AU FOYER PAROISSIAL PROTESTANT

 HORBOURG-WIHR / COMMUNICATION

23 LE *Fil* ASSOCIATIF



LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

Vous voulez **aider** à faire reculer cette maladie et ainsi sauver et améliorer des milliers de vies humaines ? Faites un **DON** à la Ligue contre le cancer. Ponctuel, régulier, autre, votre DON permet à la recherche contre le cancer d'avancer.

La campagne de quête à domicile pour la Ligue Contre le Cancer commencera le 18 mars 2019. Nous remercions par avance les habitants de Horbourg-Wihr pour leur générosité et l'accueil qu'ils réserveront aux quêteurs. Et nous remercions chaleureusement les quêteurs et quêteuses pour leur engagement et leur disponibilité.



samedi
25 Mai
— 2019 —

de 8h30 à 13h00



Journée
CITOYENNE
HORBOURG-WIHR

La Municipalité de Horbourg-Wihr prépare sa cinquième édition de la journée citoyenne.

La Journée citoyenne est avant tout un état d'esprit : faire ensemble pour mieux vivre ensemble. En fédérant les énergies positives, cette manifestation vise à susciter la création de liens entre les habitants et à mettre en synergie l'ensemble des acteurs. En leur donnant la parole et en valorisant leur expertise elle crée les conditions de leur coopération, de la conception à la réalisation de projets communs (travaux d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, projets culturels...). Elle donne ainsi à chacun la possibilité de devenir acteur.

Cela favorise une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par tous du bien commun.



Inscrivez vous dès maintenant !

la Journée Citoyenne / mairie :
mairie@horbourg-wihr.fr ou au 03 89 20 18 90

+ d'infos sur

on compte sur vous !

Le Site

WWW.HORBOURG-WIHR.FR

FACEBOOK 
ACSZ HORBOURG-WIHR

Une **réunion d'information** aura lieu
samedi **4 mai à 11h00** salle Wihr
dans le cadre de la **préparation**

J'PEUX PAS

■ ■ ■

J'AI

Journée
CITOYENNE

GROUPE HORBOURG-WIHR DEMAIN

Au 1^{er} janvier 2019, la population légale de Horbourg-Wihr est passée à 5 948 habitants (millésimée 2016) étant précisé qu'un recensement effectué début 2018 a permis d'établir une population municipale totale de 6 101 personnes.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2018, le nombre de logements locatifs sociaux retenu à titre définitif par les services de la Préfecture sur le territoire de la commune est de 275 soit une progression de 46 logements en 2017.

Le taux de logements locatifs sociaux par rapport au nombre de résidences principales était de 8,25 % en 2017 et il devrait s'établir à 9,82 % en 2018 encore loin des 20 % imposés par la loi.

Cette progression a néanmoins conduit le Préfet à prononcer la clôture de la procédure de carence entamée à l'encontre de la commune le 22 février 2017.

Ceci est une bonne nouvelle pour les contribuables de Horbourg-Wihr car les pénalités à payer en raison du déficit de logements sociaux ne seront pas majorées.

Nous poursuivons par ailleurs notre politique de désendettement, rendue d'autant plus nécessaire en raison de l'incertitude liée aux conséquences de la réforme de la fiscalité locale et particulièrement la suppression de la taxe d'habitation, qui devrait être compensée intégralement par l'État la première année. Mais le mystère reste entier à ce jour quant aux mesures d'accompagnement qui seront mises en place pour l'avenir.

Si la dette communale s'établit à 670 743,94 € au 1^{er} janvier 2019 après un remboursement en capital de 386 013,97 € en 2018, il est à noter que depuis le début du mandat aucun nouvel emprunt n'a été souscrit pour financer les nombreux investissements et

notamment les importants travaux de voirie entrepris, fruit des importants efforts de gestion sur le fonctionnement que nous avons mis en place, ce qui explique la baisse considérable de la dette par habitant.

Enfin, l'autofinancement net s'est considérablement amélioré depuis 2014 permettant de réaliser des investissements en nette augmentation pour un montant cumulé de 4 949 568,16 € (hors remboursement en capital des emprunts) sur la période 2014-2018.

De plus, le budget primitif 2018 a été adopté en suréquilibre en section d'investissement à hauteur de 1 050 000,00 €, cette somme étant provisionnée afin de financer pour partie le projet phare de cette fin de mandat à savoir le projet d'extension et d'amélioration des capacités d'accueil scolaires et périscolaires.

Enfin, dans ce même budget primitif 2018, un montant supplémentaire de 200 000,00 € était également dédié au projet dont le coût total devrait avoisiner les 3 800 000, 00 € TTC hors subventions.

Il est aussi à relever que les taux d'imposition locaux n'ont pas été augmentés depuis 2014 comme rappelé dans la précédente tribune.

Philippe ROGALA, Geneviève SUTTER, Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Auguste KAUTZMANN, Laurence KAEHLIN, Philippe KLINGER, Doris STEINER, Daniel BOEGLER, Elisabeth HOISCHEN-OSTER, Alain ROUILLON, Edith OPPENDINGER, Jean-Marie CLAUDE, Nathalie SCHELL, Thierry STOEBNER, Josy RUHLMANN, Francis PERTUSINI, Annabelle SION, Hubert TONGIO, Clotilde MUNCH, Pierre SCHEFFER, Nathalie SCHWARZ, Jérôme WAQUE
« HORBOURG-WIHR-DEMAIN »

54,64%

GROUPE ENTENTE COMMUNALE HORBOURG-WIHR

Cher(e)s HORBOURG-WIRHIEN(NE)S, Cher(e)s CITOYEN(NE)S, Chers AMI(E)S,

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2019.

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, nous a permis de prendre le temps d'échanger, de discuter en toutes convivialité et toute fraternité avec les personnes présentes, élus, membres du personnel communal et responsables des associations de la commune.

Nous réitérons notre regret, déjà exprimé les années précédentes, le Maire n'a pas invité les forces vives exerçant dans la commune ; les entreprises, les professions libérales, les commerçants, les agriculteurs sont sources de vitalité, de richesse et d'attractivité pour notre commune, ni vous chers citoyens.

Le rapport d'orientation budgétaire 2019 a été présenté en conseil municipal du 4 février.

L'augmentation du nombre de citoyens, grâce au précédent Maire, a permis de diminuer la dette par habitant, c'est mathématique.

La dette par habitant a également baissé car les investissements réalisés par l'actuel municipalité ont été très faibles, trop faibles.

Le centre-ville n'a malheureusement pas changé, ni évolué !

Le trafic dans la grand 'rue est toujours aussi dense et accidentogène, surtout devant certains commerces.

Ce n'est pas une limitation du trafic obligatoire à 30 km/h dans la Grand 'rue qui va désengorger la commune.

Les élections municipales sont à un peu plus d'un an, c'est la prochaine municipalité qui va devoir mettre les bouchées doubles pour éviter que notre belle commune devienne une ville « dortoir ».

Corinne DEISS, présidente et HELLMUT MUSCH du Groupe :
« ENTENTE COMMUNALE HORBOURG-WIHR »

45,36%

AVERTISSEMENT aux lecteurs...

Les différentes tribunes des groupes représentés au conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

Médiabus

6 mars
3 avril
mai Férié
5 juin



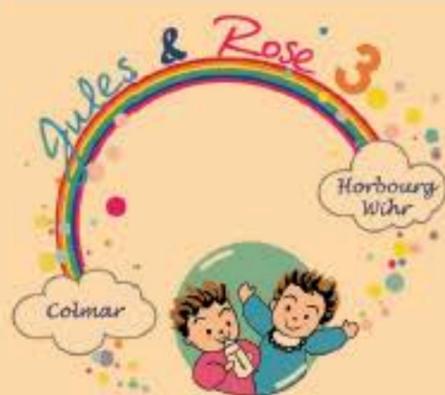
parking derrière l'école « Les Tilleuls »
rue des Vosges - 14h à 16h

Place du 1^{er} Février - 16h30 à 18h30

SERVICES D'URGENCE

Pompiers	18
S A M U	15
Gendarmerie-Secours	17
Gendarmerie Nationale	03 89 21 51 99
Police municipale	03 89 20 18 97
Urgences Gaz	0 800 00 68 00
En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur.	
Objets trouvés	03 89 20 18 97
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
S O S Mains	03 90 67 40 30

nouveau



Une nouvelle micro crèche située au 3 rue de Bâle à Horbourg Wihr.

www.julesetrose.com pour plus d'informations et surtout pour les inscriptions car il y a encore des places disponibles pour toutes les familles de Horbourg-Wihr et environs.
Contact téléphonique 06 52 12 69 03 + page facebook



Patricia Didierjean exerce à Horbourg-Wihr, son activité de Conseil en Communication et Graphisme Publicitaire.

Contact au 06 78 30 02 52
patriciadidierjean.com@orange.fr

www.patriciadidierjean.com

Passage de la balayeuse

Merci de libérer les stationnements le long des trottoirs **aux dates** de passage dans votre rue.



12 et 13 mars

Rue neuve, rue de la synagogue, rue de l'Ill (de la rue du château à la rue neuve), rue de la 5^{ème} division blindée, place du 1^{er} février, rue des écoles, rue des jardins, rue du château, rue des romains, cours du château, rue du 11 novembre 1918, rue du 8 mai 1945

26 et 27 mars

Impasse des roseaux, impasse des bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand'rue à la rue des jonquilles), rue de la paix, rue des tulipes, rue des lilies, rue des roses, impasse des violettes, rue des jonquilles, rue des marguerites, rue du bruehl, rue des iris, rue des dahlias, rue de hortensias, rue des oeillets, cours de la scierie, rue de Montbéliard

09 et 10 avril

Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'Ill), rue de l'Ill (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney

23 et 24 avril

Cours des dimes, rue du castel, rue Gratien, cours Valentinien, rue Gallien, allée des prétoriens, passage des centurions, rue des Sévères, rue des Césars, rue des Flaviens, allée Tibère, allée Trajan, rue des Antonins, cours des Celtes, cours Constantin, allée des consuls, rue Argentovaria

07-mai

Rue de Strasbourg, rue de Sélestat, rue d'Obernai, rue de Ribeauvillé, rue de Vienne, allée Martigny, rue de Belfort, rue de Mulhouse, rue de Berne, rue de Bâle, rue de Lugano, rue de Zurich, rue de Neuchâtel

21 et 22 mai

Rue A. Kastler, rue de Lorraine, rue du Limousin, rue d'Aquitaine, rue de Bretagne, rue du stade, avenue de Savoie, allée d'Auvergne, allée du Languedoc, allée du commandant R.Pépin, cours du Poitou, rue de Riquewihr (de la Grand'rue à la rue de Lorraine)

04 et 05 juin

Rue d'Alsace, rue de Picardie, rue de Normandie, rue d'Anjou, rue de Provence, place du Lustgarten, rue de Bourgogne, cours du Roussillon, rue des sports, rue du nord, rue de Riquewihr (de la rue de Lorraine à la rue d'Alsace)

opération « compost »

samedi 23 mars 2019

rue de l'étang (secteur Wihr)

8H30 à 12H00



La distribution est gratuite.

Ce compost est issu de la collecte des déchets verts.

L'utilisateur devra se munir d'un récipient (seau, sac) et de petites pelles. **Aucune remorque ne sera acceptée.**

Jeudi 07 mars 2019

Assemblée générale **du club de l'Amitié** à l'hôtel Europe, à 14h15

Mercredi 13 mars 2019

Venez fêter le Carnaval à **ludothèque** ! Des activités autour du thème vous seront proposées... alors n'hésitez pas à venir déguisés

Vendredi 15 mars 2019

Conférence, « Le long voyage de 1483-1484 en Terre Sainte, au Saint Sépulcre, par Maximin II, Seigneur de Ribeaupierre, le pasteur Charles Beck, organisée par l'**association Archihw**, à 20h15, salle Wihr, rue de Fortschwihr

Vendredi 15 mars 2019

Soirée junior organisée à la **ludothèque** à partir de 19h

Samedi 23 mars 2019

Opération compost, rue de l'Etang de 8h30 à 12h

Vendredi 22 nocturne 18h30 à 21h00

Samedi 23 et Dimanche 24 mars 2019

L'A.S.Horbourg-Wihr organise une bourse aux habits adultes et enfants, jeux et jouets, matériel de puériculture, salle Wihr, rue de Fortschwihr, ouverture au public de 9h à 14h, inscriptions schaerer.bernard@neuf.fr

Vendredi 5 avril 2019

Conférence « Artisans et paysans gallo-romains d'un quartier d'Horbourg-Wihr, richesse et diversité matérielles » par Mathias Higelin, archéologue territorial, spécialiste du mobilier, organisée par l'**association Archihw**, à 20h15, salle Horbourg, rue des Sports

Samedi 13 et Dimanche 14 avril 2019

Bourse aux affaires d'enfants organisée par l'association **Enfance Eveil**, salle A. Kastler

Vendredi 19 avril 2019

Loto organisé par le **F.C. Horbourg**, à partir de 19h30, à la salle A. Kastler, nombreux lots de valeur

Vendredi 26 avril 2019

Soirée junior organisée à la **ludothèque** à partir de 19h

Samedi 27 avril et Dimanche 28 avril 2019

Portes ouvertes à l'atelier de l'association **Plaisir de Peindre**, salle d'activités 3, salle A. Kastler, de 10h à 18h

Dimanche 28 avril 2019

Chasse aux œufs, dans la cour de la **ludothèque**, petite rue de l'Eglise, à partir de 14h

Mardi 30 avril 2019

Loto organisé par l'**A.S.Horbourg-Wihr**, à 19h30, à la salle A. Kastler, nombreux lots de valeur

Samedi 04 mai 2019

Réunion d'information pour la **journée citoyenne**, salle Wihr, rue de Fortschwihr, à 11h

Mercredi 08 mai 2019

Commémoration de l'**Armistice** à 11h, au monument aux morts, parvis de l'église st Michel

Vendredi 10 mai 2019

Soirée Jeux à la **ludothèque** à partir de 19h30

Dimanche 12 mai 2019

Marché aux puces, quartier **Wihr**

Samedi 18 et Dimanche 19 mai 2019

Rencontre des Arts, par l'association Point de l'œil, à la salle A. Kastler

Jeudi 23 mai 2019

Journée Plein Air à 12h à l'étang de pêche, organisée par le **club de l'Amitié**, contact Mme Spadacini 03 89 23 08 37

Samedi 25 mai 2019

Journée Citoyenne

Samedi 25 mai 2019

Fête du jeu organisée par la **ludothèque** de 15h à 21h

Dimanche 26 mai 2019 Elections Européennes

Samedi 1er juin 2019

Loto organisé par le **Handball Club** à 19h30, à la salle A. Kastler, nombreux lots de valeur

Vendredi 07 juin 2019

Don du sang, de 15h30 à 19h30, collecte organisée par l'**amicale des donneurs** de sang, foyer paroissial protestant

Vendredi 7 juin 2019

Conférence « Le Pont des Américains de Horbourg-Wihr. Un élément d'une formidable opération de logistique et d'intendance : le Débarquement du 6 juin 1944 », par André Heinrich Vice-président d'**Archihw**, à 20h15, salle Horbourg, rue des Sports

Dimanche 23 juin 2019

Fête de la musique organisée par l'ACSL

Samedi 22

et dimanche 23 juin 2019

Bourse aux affaires d'enfants organisée par l'**amicale du personnel communal**, à la salle A. Kastler,

Contact : Mme Céline STOERKLER au 06 65 55 38 10 - celine.hertfelder@orange.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le rattrapage des collectes des jours fériés se fera le

Jeudi 02 mai 2019 à partir de 4h30 pour les bio-déchets

Jeudi 09 mai 2019 à partir de 4h30 pour les bio-déchets

